



Association Générale des Etudiants de Nanterre-  
Union Nationale des Etudiants de France.  
Université de Paris X- Nanterre.  
Salle F 307.  
92000 NANTERRE.  
☎: 40. 97. 76. 72.

supplément à l'UNEF inform'  
comm. parit. n°1142D73  
52 rue E. Pailleron-75019 PARIS  
directeur de publication :  
Olivier Meier  
rédacteur en chef :  
Isabelle Bucher

## AGEN INFORM' N°10

### EDITO

Bonjour,

J'espère que tes vacances se sont bien déroulées, même si elles étaient trop courtes. Pour l'AGEN-UNEF, la rentrée s'annonce chargée.

Tout d'abord en poursuivant notre activité sur le conflit du Golfe, il nous faut être très présent notamment avec le Comité Contre la Guerre pour faire pression sur le gouvernement Français pour que nos troupes reviennent le plus vite possible, pour que la paix soit négociée rapidement à des conditions acceptables pour tous, c'est-à-dire à des conditions ne conduisant pas à une nouvelle déflagration au Moyen Orient. Il faut éviter un traité de Versailles bis. de plus, tous les problèmes soulevés par cette crise doivent maintenant être pris en compte ( celui du peuple Palestinien, du peuple Kurde... ). La France doit relancer sa proposition de Conférence Internationale.

D'autre part, le mardi 19 mars auront lieu les élections au Conseil d'Administration du CROUS de Versailles ( voir les articles en pages intérieures ). C'est un moment important pour nous. Sur Nanterre, nous nous sommes notamment fixés l'objectif d'obtenir la vente à l'unité du ticket de resto-U, déjà près de 500 signatures sur la petition, il faut continuer.

Pour cela comme pour toutes les autres initiatives au programme, nous avons besoin de toi. En effet, la campagne pour le CROUS sera bien plus efficace si chacun du 4 au 19 mars y participe quelques heures par semaine plutôt que si 4 à 5 copains mettent pendant 15 jours leurs études entre parenthèse pour la mener.

Le jour des élections ( mardi 19 mars ), il est important que tout le monde soit présent. Renseigne toi sur les initiatives prévues ( voir en page 4 ), passe au local F-307 pour nous aider et t'inscrire tel ou tel jour à telle ou telle action suivant tes disponibilités, enfin vote et fais voter mardi 19 mars pour notre liste: "TOUS UNIS POUR NOUS DEFENDRE" soutenue par l'AGEN-UNEF, la FRUF ( Fédération des Residences Universitaires de France ) et des non syndiqués.

Amitiés syndicales,  
Isabelle BUCHER, présidente de l'AGEN-UNEF.

## CROUS

LE 19 MARS prochain, nous élirons nos représentants au Conseil d'Administration du CROUS de Versailles. Ceci doit être l'occasion pour nous de dire NON à la politique de casse ayant cours actuellement au sein des CROUS.

Qu'est-ce que le CROUS?

C'est le Centre Régional des Oeuvres Universitaires et Scolaires, il y en a un par académie. Le CROUS gère les différents services dont nous allons parler.

LES CITES-U:

- 1/4 des demandes de chambres sont satisfaites seulement,
- le CROUS sans être financé par un organisme privé, ne construit plus de chambres,
- on pallie l'absence d'augmentation des capacités d'accueil en cité-U, par des logements en HLM, mis à disposition du CROUS par contrat (avec Aide Personnalisée au Logement accordée par le gouvernement) ce qui fait passer le loyer de 595F à 900 ou 1000F en HLM avec APL (1500 à 2000F sans APL!).

Nous demandons donc:

- la construction de nouvelles chambres par le CROUS,
- pour la cité de Nanterre, l'amélioration du réseau téléphonique,
- la poursuite des travaux de rénovation, et d'éclairage du campus,
- son maintien dans les projets d'extension de La Défense...

LE RESTAU-U ET LES CAFETERIAS:

- la qualité des repas du restau-U laisse à désirer, bien que le ticket soit passé de 9,90 à 10,50F depuis la rentrée,
- les produits vendus par les cafétérias vont notablement augmenter pour financer le restau-U, c'est inacceptable!

Nous demandons:

- la vente des tickets à l'unité (viens signer et faire signer la pétition au restau-U),
- que l'Etat verse également les 60c. de plus promis pour les restau-U par repas pour améliorer la qualité de la nourriture...

LA MAISON DES ACTIVITES CULTURELLES (M.A.C.):

- on assiste à une rentabilisation de la M.A.C. qui tend à devenir une cafétéria supplémentaire, bonjour l'activité cultu-

relle!

LE SERVICE LIAISON ETUDIANTS ENTRE-PRISES (S.L.E.E.):

- organisme devant procurer des stages pendant les études, se transforme, par manque de moyens, en dispensateur de jobs ou emplois temporaires.

LE FOND DE SOLIDARITE UNIVERSITAIRE (F.S.U.):

- est chargé d'aider financièrement les étudiants, mais il ne peut étendre son champs d'action qu'à quelques cas par manque de moyens (lui aussi) et est si peu connu des étudiants?

Comme tu peux le constater chaque étudiant est bénéficiaire de CROUS comme l'indique nos cartes d'étudiant.

Face à toutes ces difficultés, certaines organisations syndicales ou politiques (UNI, CELF, Unef-ID) répondent par un seul et même slogan: "privatisons!"

Privatisons mais à quel prix?

Il faut savoir qu'aujourd'hui l'Unef-ID soutient la réforme de l'aide sociale du gouvernement, qui teste les "prêts aidés" (panachage de bourse et de prêt bancaire garanti par l'Etat, devant remplacer l'actuel système des bourses) le prix à payer serait donc l'endettement accru des étudiants avant même leur entrée dans la vie active.

Cela constitue un recul historique l'aide sociale ne serait plus due aux étudiants les plus défavorisés, mais ils devraient la rembourser, c'est intolérable!

Si le gouvernement souhaite avoir effectivement 2 millions d'étudiants en l'an 2000, il faut s'en donner les moyens, c'est-à-dire qu'il faudrait doubler le TAUX et le MONTANT des bourses. (Attention les bourses, elles, ne dépendent pas du CROUS mais du rectorat)

Alors quel est l'enjeu de ces élections?

Faire qu'un plus grand nombre d'étudiants puissent bénéficier d'une meilleure aide sociale. C'est ce qu'essayerons de défendre au quotidien les élus UNEF.

Isabelle BUCHER

## LA LISTE

Etant donné que ces élections concernent toute l'Académie de Versailles, nous avons rencontré plusieurs fois l'UNEF de l'université d'Orsay ( Paris-XI ) pour élaborer une liste.

Le collectif d'AGE de Nanterre (responsables et élus) a proposé que sur les 14 noms de la liste figurent 5 représentants de Nanterre:

- > Isabelle Bucher (tête de liste) licence d'Histoire, résidente.
- > Rachid AMMAR (4e place) deug SSA, résident, boursier.
- > Karine VERNIERE deug Droit.
- > Arnaud COUSTIE deug Philosophie, non syndiqué.
- > Celine MERIENNE licence Histoire de l'ART, élue sortante.

Après de nombreuses discussions, nos propositions ont été retenues. La liste sera la suivante:

- |   |                                    |
|---|------------------------------------|
| 1) ou 2) Isabelle BUCHER ou Lubin CHANTRELLE ( licence Maths ap., Orsay ) |                                    |
| 3) Gilles RENA-SANCHEZ (DUT Cachan)                                       | 4) Rachid AMMAR                    |
| 5) Laurent PAGNIER (BTS Gennevilliers)                                    | 6) Karine VERNIERE                 |
| 7) Laurence HUCKEM (deug Orsay)   | 8) un étudiant de Sceaux ( Droit ) |
| 9) un étudiant de Prépa   | 10) un étudiant de l'IUT d'Orsay   |
| 11) Arnaud COUSTIE  | 12) un étudiant de Grande Ecole    |
| 13) un étudiant de Cergy  | 14) Celine MERIENNE                |

Reste le problème de la tête de liste qui, à cette heure, n'a toujours pas été résolu. A ce propos, le collectif d'AGE de l'AGEN-UNEF a adopté le 19/02/91 le texte suivant, adressé aux AGE Parisiennes, au bureau national, au secrétariat national et au président de l'UNEF:

Cher(e)s camarades,

Le 19 mars prochain vont se dérouler les élections aux Conseils d'Administration des CROUS. C'est un moment fort de la vie universitaire et de celle de l'UNEF. En effet, l'enjeu est primordial pour l'avenir de l'enseignement supérieur, les CROUS et l'Etat permettront-ils à un plus grand nombre de bacheliers d'accéder à l'université en leur accordant une aide sociale de qualité, rien n'est moins sûr en ces temps de Guerre du Golfe, ou l'Etat laissera-t'il se monter un projet de pôle universitaire privé en liaison avec le Conseil Général des Hauts de Seine et les entreprises, avec des droits d'inscription de 25 à 30000 francs?

Pour peser de tout notre poids dans la balance, sur le CROUS de Versailles, qui comporte un très grand nombre de chambres en cité-U, nous avons besoin de faire un maximum de voix, donc d'une liste dynamique composée d'étudiants appréciés pour leur combativité, et représentant les différents centres universitaires du CROUS.

Or des responsables nationaux nous proposent que Paris XI-Orsay prenne la tête de liste. Nous avouons ne pas comprendre! En effet, ParisX-Nanterre est le plus gros centre universitaire du CROUS ( 32000 étudiants ), l'endroit où l'UNEF fait le plus de voix en région Parisienne ( 800 ), et où l'UNEF possède le plus d'adhérents sur le CROUS ( 187 ).

De plus, notre AGE a bénéficié de l'aide et des actions régulières de Guillaume HOIBIAN, élu au CROUS et au CNOUS qui plus est, puis de celles de Celine MERIENNE, élue sortante.

Nous pensons donc que rien ne justifie que Paris XI-Orsay soit tête de liste et l'argument selon lequel c'est l'université sur le CROUS où l'UNEF pourrait battre l'UNEF-ID, en conséquence de quoi il leur faut la tête de liste nous semble dangereux. Ainsi, pour déterminer ses têtes de liste pour les CROUS, l'UNEF s'appuierait sur la force ou la faiblesse d'une liste concurrente: l'UNEF-ID?

Par conséquent nous exigeons la tête de liste sur le CROUS de Versailles, nous ne saurions nous contenter d'un strapontin. C'est pourquoi nous proposons à ce poste Isabelle BUCHER, résidente à Nanterre, présidente de l'AGEN-UNEF et membre du bureau national.

## LES DATES IMPORTANTES

Tu es invité à participer à une:

### ASSEMBLEE GENERALE DES ADHERENTS

**Le mardi 5 mars 1991  
à 17h au local ( F-307 )**

L'ordre du jour sera le suivant:

- > Elections au CROUS du 19 mars
- > Situation internationale
- > Questions diverses

Etant donné l'importance de la période, j'espère que tu prendras toutes tes dispositions pour y participer.

A 19h30, nous irons à la rencontre des résidents pour leur exposer nos revendications notamment en ce qui concerne la cité-U.

### D'autre part:

- > Deux autres "porte à porte" en cité-U auront lieu:
  - \* **Mardi 12 mars**
  - \* **Lundi 18 mars** ( de 19h30 à 21h30 )

-> Une soirée crêpe sera organisée **Jeudi 14 mars**, toujours à la cité-U. ( tu y es invité )

- > Les élections auront lieu **Mardi 19 mars**  
N'oublie pas d'aller voter pour la liste:

#### **"TOUS UNIS POUR NOUS DEFENDRE"**

( soutenue par l'AGEN-UNEF, la FRUF, et des non syndiqués ).

-> Tous les jours, jusqu'au 19 mars, viens nous aider à faire signer la pétition pour:

**la vente à l'unité du ticket de resto-U**, de 11h30 à 13h30, dans le hall du restaurant universitaire.

-> **Samedi 9 mars** aura lieu la journée "portes ouvertes" de l'université pendant laquelle nous serons amenés à discuter avec de futurs bacheliers. A nous de faire en sorte qu'un représentant de l'AGEN-UNEF soit là par UFR pour parler des diverses formations que dispense Paris-X. Si tu es disponible ce jour là entre 8h30 et 14h, fais le moi savoir.

Nous essaierons de sortir un tract sur "RAVEL" à cette occasion.

*Fabrice COUTELLIÈR, secrétaire à Pérgea*



# LA CONTRACTUALISATION

## 1) DEFINITION :

La contractualisation est en fait un nouveau mode de financement de l'université par des contrats avec le gouvernement, avec les collectivités locales pour 4 ans.

En ce moment se définissent les éléments qui serviront à dresser le contrat entre Paris X - Nanterre et le gouvernement.

Un contrat implique des obligations réciproques :

- celle du gouvernement est de financer le projet pédagogique de Nanterre à la hauteur qu'il juge nécessaire.
- celles de l'université sont de définir un projet pédagogique, d'appliquer avant les textes officiels la réforme des 1ers et 2e cycles selon les "recommandations du ministère, de créer des écoles doctorales (regroupement de D.E.A.), d'aménager l'année universitaire, d'aménager le campus (dans le cadre des projets d'extension de la défense)...

## 2) ETAPES ET CALENDRIERS :

1ère étape : dresser un état des lieux jusqu'à fin février 1991, c'est à dire qu'on a étudié les problèmes de locaux, de personnels, qu'on a "mis à plat" les diplômes (DEUG, licence, maîtrise,) et envisagé les moyens de les réhabiliter. Il s'agit en fait de véritables réformes des 1er et 2e cycles. D'abord le ministère demande un allègement des cursus (il faut être vigilant sur les modalités, en lettres par exemple il s'agit de réintroduire les Cours Magistraux en 1er cycle...) On ne peut pas avoir une position tranchée sur la question, il faut étudier le problème pour chaque discipline. en tout cas une chose est sûre, cela suppose que des salles de travail, et un nombre suffisant de places en bibliothèque soient mis à notre disposition.

Le DEUG serait composé de modules progressifs. Un module serait composé d'un ensemble d'enseignements pluri-disciplinaire ou non possédant une fonction (formation initiale, orientation, remise à niveau...)

Ces modules seraient semestriels, cela peut poser problème car dans plusieurs UFR (Unité de Recherche et de formation) comme SSA, droit, SHC, la tendance est à rendre les enseignement annuels pour des raisons pédagogique. Sur les questions concernant la contractualisation, le moyen pour nos élus de se prononcer en conseil sur des choix pédagogiques (semestrialisation, suppression de telle matière) est de faire voter en amphitheâtre les étudiants concernés. L'association de SSA a déjà pris la décision de consulter les étudiants sur la suppression de certaines matières. Nous avons jusqu'au 25 Mars (Conseil d'Administration) pour le faire.

2<sup>e</sup> étape Mars-Mai 91

études de ces propositions par des envoyés du ministère.

3<sup>e</sup> étape Juin 91 négociation du contrat.

4<sup>e</sup> étape signature du contrat en décembre 91 après que le budget de l'éducation Nationale ait été voté.

### 3) Les projets pédagogique de Paris X - Nanterre

4 priorités A) - réaménagement des cursus,

B) - formation des personnels,

C) - service de la documentation universitaire,

D) - insertion professionnelle des étudiants.

Pour y parvenir, les moyens mis en oeuvre seront les suivants :

- amélioration de la qualité de vie ( problèmes de locaux)

\*mise en place du schéma d'aménagement qui définira les priorités pour les constructions et pour les rénovations,

\*construction du bâtiment de la recherche co-financé par le CNRS

\*construction probable de 2000 ou 2500 m carré de préfabriqués derrière le bâtiment D financés à 50 % par le conseil général des Hauts de Seine. Les répercussions budgétaires de la guerre du Golfe risquant de retarder ces projets prévu pour la rentrée 91.

\*construction de 8000 m carré de locaux en dur pour la rentrée 92 (?) (même problème).

- Création d'un service de la documentation universitaire qui inclurait la B.U. et les bibliothèques d'U.F.R. (projet de création d'un fichier central recensant les ouvrages disponibles sur le campus).

- accès aux nouvelles techniques :

labo de langues (sic), audiovisuel (sic), informatique, enseignement à distance

- formation continue et qualifiante des ATOSS,

- ouverture de l'université sur la ville, l'économie

-collaboration avec le conseil général des Hauts de Seine

-centre interuniversitaire international de recherche à la Défense,

-par le moyen d'espaces verts, par le sport,

- insertion professionnelle

-développer le service emploi au CIOUX, rendre la formation continue qualifiante

Voilà les grandes lignes et les étapes de la contractualisation sur Nanterre, si tu veux faire des propositions sur ta formation, ou nous aider à organiser les consultations en amphi, passe au local pour prendre contact avec tes élus au conseil d'U.F.R

AMITIES SYNDICALES

COMPTE RENDU DES DISCUSSIONS DE PLUSIEURS SEANCE DU DU CEVU